

OFFICE OF THE COMPLIANCE ADVISOR/OMBUDSMAN
FOR INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION (IFC) AND
MULTILATERAL INVESTMENT GUARANTEE AGENCY (MIGA)
MEMBERS OF THE WORLD BANK GROUP
2121 PENNSYLVANIA AVENUE, NW • WASHINGTON, DC 20433, USA
TELEPHONE (202) 458-1973 • FACSIMILE (202) 522-7400
E-MAIL: CAO @WORLDBANKGROUP.ORG
INTERNET: WWW.CAO-OMBUDSMAN.ORG

## JOINT STATEMENT

## Siguiri, Guinée – February 25, 2019

Local community members affected by the expansion of the Siguiri gold mine in Kintinian, Guinea (the Complainants) met with Société AngloGold Ashanti de Guinee S.A. (SAG), under the auspices of the CAO in an ongoing dispute resolution process. The parties met in Siguiri, Guinea from 20<sup>th</sup> to 24<sup>th</sup> February 2019. This was the third mediation session since the commencement of the CAO dispute resolution process in July, 2018.

The parties reached and signed agreements on two of the issues under mediation: water and schooling and agreed to collaboratively expedite implementation of these two agreements.

On the water issue, the parties agreed on establishing and building the capacity of an appointed water committee. The water committee will be comprised of representatives from both parties, with representatives from the company appointed for a period of 12 months from handover of the water system. On 24 February 2019, the water system was handed over to the community in full working order. Parties also agreed that the company would provide two additional boreholes for the Area One resettlement site and a joint hydrologist assessment will be undertaken to evaluate the adequacy of the groundwater to meet the household needs of the resettled community.

On the schooling issue, the parties agreed to set up a School Task Force and use reasonable endeavors to facilitate the functioning of the French public school at the resettlement site prior to the next school year. Additionally, the parties agreed that the company would provide three additional classrooms at the French public school, teacher accommodation, playgrounds and a school transport service to Kintinian to support the children of Project Affected Persons (PAPs) to access schooling until the public school at the resettlement site is operational.

The discussions were held in good faith and the parties reaffirmed their commitment to the mediation process. The parties expect to meet again in May 2019 to continue mediation on other pending issues.

For more information about the CAO see: www.cao-ombudsman.org

## **DECLARATION CONJOINTE**

## Siguiri, Guinée- Le 25 Février 2019

Les communautés locales affectées par l'expansion de la mine d'or de Siguiri à Kitinian, Guinée (les Plaignants) se sont réunis avec la Société AngloGold Ashanti de Guinee S.A. (SAG), sous les auspices du CAO pour poursuivre le processus de médiation. Les parties se sont rencontrées à Siguiri, Guinée du 20 au 24 février 2019. Cette session constituait la troisième d'une série débutée en juillet 2018.

Les parties ont conclu et signé des accords sur deux des questions faisant l'objet de la médiation : l'eau et la scolarisation. Elles ont convenu d'accélérer de manière collaborative la mise en œuvre de ces deux accords.

Sur la question de l'eau, les parties ont convenu de créer et de renforcer les capacités du comité désigné pour être en charge de l'eau. Ce comité sera composé de représentants des deux parties, les représentants de la société étant désignés pour une période de 12 mois à compter de la remise du système hydraulique. Le 24 février 2019, le système hydraulique a été remis à la communauté en parfait état de fonctionnement. Les parties ont également convenu que la société fournirait deux forages supplémentaires pour le site de réinstallation de « Area one » et qu'une évaluation conjointe par un hydrologue serait entreprise pour évaluer l'adéquation de la nappe phréatique aux besoins domestiques de la communauté réinstallée.

Sur la question de la scolarisation, les parties ont convenu de constituer un groupe de travail sur les écoles et de faire des efforts raisonnables pour faciliter le fonctionnement de l'école publique française sur le site de réinstallation avant la prochaine année scolaire. En outre, les parties ont convenu que la compagnie fournirait trois salles de classe supplémentaires à l'école publique française, des logements pour les enseignants, des terrains de jeux et un service de transport scolaire à Kintinian afin d'aider les enfants des Personnes Affectées par le Projet (PAP) à accéder à l'école jusqu'à ce que l'école publique du lieu de réinstallation soit fonctionnelle.

Les échanges étaient empreints de bonne foi et les parties ont réaffirmé leur engagement au processus de médiation. Les parties espèrent se rencontrer à nouveau en mai 2019 pour continuer la médiation sur les problématiques en suspens.

Pour plus d'informations sur la CAO, veuillez vous référer au site suivant : www.cao-ombudsman.org